

Rapport d'activités 2022



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Charlevoix-Ouest

MOT DU PRÉSIDENT

Chers productrices et producteurs de Charlevoix-Ouest,

Les enjeux agricoles et les défis n'ont pas manqué encore cette année. L'inflation et la guerre en Ukraine ont eu des effets directs sur nos entreprises, réduisant encore nos marges de manœuvre. L'Union a multiplié ses interventions pour que des aides d'urgence soient versées au secteur agricole. Nous attendons toujours malheureusement des interventions concrètes de nos gouvernements. Nous poursuivons nos revendications pour obtenir gain de cause et assurer le maintien de nos fermes.

Nous avons aussi discuté de l'enjeu de l'abattage dans la région. Les besoins sont immenses, mais les solutions ne sont pas simples. On le sait ! Dans un premier temps, nous évaluerons les besoins d'abattage et de transformation et tenterons de trouver une façon de les faire adapter à notre territoire.

L'UPA est là pour vous aider, adressez-nous vos problèmes. Nous travaillerons collectivement pour les régler.

En mon nom personnel et au nom des administrateurs de l'UPA de Charlevoix-Ouest, je vous souhaite bonne chance dans vos activités.



Nicol Simard, président

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

M. Nicol Simard	Président
M. David Tremblay	Vice-Président
M. Yves Girard	2e Vice-Président - Autre production végétale
M. Kéven Gauthier	Secrétaire-trésorier - St-Hilarion
M ^{me} Julie Bouchard	Agricultrice
M. Serge Bouchard	Administrateur territorial, Baie-St-Paul, Petite-Rivière-St-François
M. Denys Desbiens	Bovin
M. Carl Gilbert	Administrateur territorial, Saint-Urbain
M. François Leblanc	Ferme de petite taille
M. Alexis Tanguay	Administrateur territorial, Les Éboulements, Isle-aux-Coudres
M. Donald Tremblay	Autres productions animales
M. Samuel Tremblay	Relève
M. Sébastien Tremblay	Lait
M ^{me} Lucie Cadieux	Assistance-trésorière
M ^{me} Nicole Langlais	Conseillère en vie démocratique

Nous remercions M. Richard Bouchard et M. Charles-Emmanuel Gagnon-Coupal pour leur implication comme administrateurs au cours des dernières années.

1. VIE DÉMOCRATIQUE

DOSSIERS ET ORIENTATIONS 2022

L'UPA de Charlevoix-Ouest compte 121 fermes et 176 producteurs et productrices agricoles. Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises. Les principaux dossiers qui ont été discutés sont la protection du territoire agricole, les élections provinciales, les services d'abattage de proximité et l'identification des milieux humides à préserver.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

M. Richard Bouchard et M. Serge Bouchard ont été respectivement responsables de l'accueil des nouveaux producteurs. Chaque nouveau producteur est rencontré par le responsable ou par un administrateur de l'UPA de Charlevoix-Ouest. On les informe des services offerts par l'UPA, des dossiers défendus et on répond aux questions sur les sujets d'intérêt.

Au cours de la dernière année, six nouveaux producteurs ou productrices agricoles ont débuté la production sur notre territoire.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE



M^{me} Myriam Lachance, travailleuse de rang d'au cœur des familles agricoles (ACFA) pour la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord (CN-CN) a participé à l'AGA de l'UPA de Charlevoix-Ouest afin de faire connaître son offre de services. Plus de 225 interventions ont été réalisées sur le territoire de la région CN-CN, dont 17 % dans Charlevoix. Elle a également accordé des entrevues à la radio de CIHO FM. Le mandat de la travailleuse de rang est de promouvoir la santé psychologique, prévenir la détresse

psychologique, écouter, aider, accompagner et référer au besoin. C'est un service gratuit pour les productrices et producteurs agricoles de la région. Pour joindre ACFA : 450 768-6995.

RENCONTRE DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES

Le 27 septembre 2022, les UPA de Charlevoix-Est et Ouest ont convié les candidats des principales formations politiques de la circonscription de Charlevoix–Côte-de-Beaupré–Île d’Orléans :

- Coalition avenir Québec (CAQ) : Kariane Bourassa
- Parti Libéral du Québec (PLQ) : Michel Bureau
- Québec Solidaire (QS) : Myriam Fortin
- Parti Québécois (PQ) : Lucien Rodrigue
- Parti conservateur du Québec (PCQ) : Odré Lacombe

M^{me} Fortin et M. Rodrigue ont accepté l’invitation. Ils ont présenté leurs engagements en matière d’agriculture et également interagi avec les administrateurs quant à leur vision de l’agriculture. Les administrateurs ont été en mesure de poser des questions et de parler de leurs préoccupations.



MILIEUX HUMIDES ET PRMHH MRC CHARLEVOIX

La Loi sur les milieux humides et hydriques (Loi 132 adoptée en 2017) contient l’obligation pour les MRC de se doter de Plans régionaux des milieux humides et hydriques. L’UPA locale a demandé à la MRC de Charlevoix de présenter la cartographie détaillée des milieux humides que la MRC souhaite préserver en priorité. Les producteurs de la région ont ainsi été informés sur le sujet et ont pu demander des ajustements aux milieux humides identifiés. Une vingtaine de producteurs et productrices ont participé à la rencontre qui s’est tenue le 1^{er} novembre dernier.

ABATTOIRS DE PROXIMITÉ

Les administrateurs de l’UPA de Charlevoix-Ouest ont échangé sur les problématiques observées au niveau de l’abattage. À la suite de discussions, une résolution a été adoptée demandant à la Fédération de l’UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord de supporter la

démarche de concertation avec les différents partenaires et affiliés sur l'abattage, de manière à identifier les besoins du milieu et la stratégie à mettre en œuvre pour le développement de la filière animale dans la région.

Par la suite, des rencontres ont eu lieu entre des producteurs agricoles et promoteurs de la région de Charlevoix. De plus, lors de la mise à jour du PDZA de Charlevoix 2022-2026, la MRC souhaite soutenir les démarches locales visant à déterminer les besoins et évaluer la faisabilité d'ériger un centre de transformation collectif incluant un abattoir sur le territoire de la MRC.

Une étude diagnostique sur les besoins en abattage et la faisabilité d'ériger un abattoir pour la région de la Capitale-Nationale–Côte-Nord sera réalisée en concertation avec la Fédération de l'UPA CN-CN et la MRC de Charlevoix.

AVIS DÉPOSÉS À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

Au cours de la dernière année, deux avis de la CPTAQ ont été transmis à l'UPA locale. Ces demandes visaient à réaliser des travaux de reconstruction de la chaussée et de ponceaux à Saint-Hilarion et à Saint-Urbain. Après analyse de ces dossiers par l'UPA locale, la Fédération de l'UPA ne s'est pas opposée à ces demandes présentées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

LA TOURNÉE MANGEONS LOCAL PLUS QUE JAMAIS !

Le 30 août dernier, Vanessa Pilon était de passage dans la Capitale-Nationale, en compagnie d'une équipe de tournage, de médias, de producteurs et de partenaires du milieu agroalimentaire afin de visiter trois entreprises agricoles de la région : Les Canardises, OhBio-



Ferme Jean-Pierre Plante et Cidrerie Verger Bilodeau. Cette année, cette journée s'est déroulée sur la Côte-de-Beaupré ainsi qu'à l'île d'Orléans.

Lors du dîner champêtre, les convives ont eu la chance de déguster un repas trois services aux saveurs de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord concoctées par le Chef Jean-Luc Boulay. Cinq autres fermes de la région se sont jointes à ce dîner, représentant chacune un secteur de notre Fédération. La Ferme Lupin Fruit était

l'entreprise représentante pour l'UPA de Charlevoix-Ouest.

AGRICLIMAT 2.0

La phase 2 du projet Agriculmat, a été officiellement lancée depuis mai 2021. Le projet a débuté par une première rencontre avec le Groupe de travail régional (GTR), le 30 mars dernier.

Ce GTR réunissait plusieurs producteurs de la Fédération, dont au moins deux producteurs de la région. Une ferme de Baie-Saint-Paul, soit la Ferme Pérou, a été sélectionnée pour la mise en place d'un réseau de fermes pilotes engagées dans la lutte aux changements climatiques. Une seconde ferme a également été choisie, sur la Côte-Nord. Cette rencontre visait à présenter le rôle des deux fermes pilotes sur le territoire qui permettront de tester un nouveau calculateur de gaz à effet de serre (GES) à la ferme et certaines actions pour les réduire. Le GTR a également permis aux participants d'échanger sur le rôle de l'agriculture dans la réduction des émissions de GES et de la séquestration de carbone. Dans la prochaine année, d'autres rencontres sont à prévoir afin de développer et soutenir de nouveaux projets collectifs orientés vers la lutte et l'adaptation aux changements climatiques en agriculture. Les deux fermes pilotes ont témoigné le 12 avril 2023 de leurs expériences.



2. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA VILLE DE LÉVIS 2020-2022

L'entente sectorielle 2020-2022 s'est poursuivie encore cette année. Une troisième entente 2023-2025 devrait également voir le jour. Avec un budget de 1,6 M\$ sur trois ans, les partenaires signataires de l'Entente sectorielle continuent la réalisation de nombreux projets dont voici un résumé :

Remise en production des terres agricoles inexploitées

- Reconduction du Programme d'aide financière 2022 - Incitatif à la remise en production des terres agricoles inexploitées avec 11 demandes de projets reçues sur 5 MRC différentes.

Développement des marchés

- Consolidation de partenariat chez les détaillants en alimentation, restaurants et hôtels pour favoriser le positionnement des produits régionaux ;
- Reconduction du Programme d'aide financière offert pour soutenir les marchés publics et

les circuits agrotouristiques : 16 marchés publics dont 1 de notre territoire et trois circuits courts en ont bénéficié ;

- Consolidation du projet Les Petits ambassadeurs ayant pour but la promotion de l'agriculture et ses produits auprès des services de garde éducatifs.

Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

- Consolidation des activités du Camp d'entraînement agricole à Sainte-Anne-de-Beaupré et sur des sites satellites ;
- Soutien au financement de la travailleuse de rang ;
- Maintien de l'ARTERRE afin de favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles ;
- Sur les traces de Louis Hébert ;
- La Voie agricole.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

La MRC de Charlevoix en collaboration avec les intervenants du milieu a poursuivi la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole.

Projet Je Mange Local

- Activité « Les Chefs Présentent : Menus festifs pour manger local », une initiative visant à proposer aux citoyens des recettes et menus élaborés par des chefs de la région en utilisant des produits locaux à l'occasion des Fêtes ;
- Achat de publicité pour « Je mange local » dans le magazine Destination Charlevoix, distribué en début de saison touristique dans plusieurs régions externes à Charlevoix ;

Projet Maturin

- Le projet Maturin Charlevoix est un projet entre la MRC de Charlevoix et celle de Charlevoix-Est. Ce projet a été lancé officiellement en septembre 2022, mais la plateforme a démarré ses activités en 2021. L'objectif visé par ce projet est d'offrir aux producteurs et agrotransformateurs de Charlevoix la possibilité de vendre leurs produits en ligne à l'extérieur de la région, augmentant ainsi leur potentiel de développement. La valeur ajoutée de ce projet réside dans le fait que le transport des produits à partir d'un point de chute situé dans Charlevoix est offert aux producteurs, qui peuvent expédier à leur convenance un volume de produits qui sera mis en inventaire à Longueuil dans l'entrepôt de Maturin, pour ensuite être vendus et livrés chez les clients par leurs services.

Projet Pays'art

- L'édition 2022 de Pays'art s'est déroulée du 24 juin au 10 octobre 2022 dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est sous le thème *Habiter l'espace, la rencontre des cultures*. Les entreprises de Charlevoix participantes étaient :
 - *Ferme l'Oiseau Bleu*
 - *Les Jardins de la Minga*
 - *Ferme Pérou*
 - *Ferme Rosaire Lavoie*
 - *La Rustique - Isle-aux-Coudres*
 - *Ferme du Ruisseau Jureux*

3. AUTRES REPRÉSENTATIONS

- Participation aux réunions du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord ;
- Participation des administrateurs à plusieurs entrevues radiophoniques, télé et pour des médias écrits ;
- Partenariat financier avec l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale–Côte-Nord ;
- Participation à l'élaboration du nouveau PDZA avec la MRC ;
- Participation à l'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques avec la MRC ;
- Don au Marché public de Baie-Saint-Paul ;
- Don à l'événement *Pays'Art*, un circuit artistique en milieu agricole ;
- Participation au Projet Agriclimat.

4. LES SPÉCIALITÉS

LA RELÈVE AGRICOLE

L'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale–Côte-Nord (RACNCN) a été très active au cours de l'année 2022 et les relèves de Charlevoix-Ouest se sont impliquées dans les différentes activités. L'assemblée générale annuelle de la RACNCN s'est déroulée en présence des membres et intervenants du milieu, le samedi 3 décembre 2022, à la Ferme 5 étoiles de

Sacré-Cœur sur la Côte-Nord. Plusieurs relèves ont également participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) le vendredi 4 mars 2022 en mode virtuel. La FRAQ a d'ailleurs souligné ses 40 ans d'existence lors de l'événement. Au cours de la dernière année, les membres ont participé à deux activités de réseautage dont l'une a eu lieu à Baie-Saint-Paul le 27 octobre 2022, en compagnie de relèves d'autres régions. Ayant à cœur la santé psychologique de ses membres, l'Association a octroyé un montant de 1 000 \$ sur trois ans afin d'assurer la pérennité des services de la travailleuse de rang ACFA/Capitale-Nationale-Côte-Nord. M. Samuel Tremblay est le représentant de Charlevoix-Ouest et vice-président au sein du conseil d'administration de la RACNCN.

LE LAIT

Suivis des mesures d'ajustement de la production

Quatre (4) ajustements de quota ont été faits au cours des 14 derniers mois, soit une baisse de 1 % en décembre 2021, une hausse de 2 % au 1^{er} avril 2022 ainsi qu'au 1^{er} octobre 2022 et 1^{er} janvier 2023. Une journée a été accordée pour mars, avril, mai et juin 2022. Pour l'automne 2022, 1 journée additionnelle en août, 3 jours en septembre, octobre et novembre et 2 en décembre.

La réduction de la flexibilité du quota est passée de -30 à -15 jours au 1^{er} août 2022 faisant suite à la décision prise par les provinces de P5 en août 2019.

Hausse du prix du lait le 1^{er} février 2022 et 1^{er} septembre 2022

La Commission canadienne du lait (CCL) a accordé un ajustement de prix de 8.4 % pour les classes 1 à 4. L'ajustement s'est fait au 1^{er} février 2022 et l'impact sur le revenu moyen des producteurs est estimé à 6.31 \$ pour un hectolitre moyen.

Le 21 juin 2022, la CCL a annoncé un ajustement de 2,5 %. Les coûts associés aux aliments pour animaux, à l'énergie et aux engrais ont augmenté de 22 %, de 55 % et de 45 % respectivement depuis août 2021. Lors de l'examen régulier des prix, le rajustement du 1^{er} septembre 2022 sera déduit de tout rajustement pour le 1^{er} février 2023.

L'ajustement effectif le 1^{er} septembre 2022 et l'impact sur le revenu moyen sont estimés à 1,92 \$ pour un hectolitre.

Programme indemnisation AECG et PTPGP

Les producteurs de lait canadiens bénéficient d'une indemnisation pour les pertes financières liées à l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) ainsi que pour l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les paiements versés cette année ont été calculés selon le quota détenu par chaque producteur au 31 octobre 2022. Les producteurs de lait du Québec ont reçu environ 416 \$ par kilo de matière grasse du quota détenu.

Accords commerciaux ACEUM

Les Producteurs de lait du Canada continueront de travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada. Plusieurs promesses ont été faites par le gouvernement du Canada en matière de compensation pour l'ACEUM. Rappelons que cet accord donne un accès additionnel au marché canadien de 100 000 tonnes de produits laitiers, soit 3,9 % de la production canadienne. Le premier ministre s'est engagé dans sa plate-forme électorale à assurer une indemnisation juste et complète aux producteurs de lait.

Mise minimum SCVQ passe de 6 à 7 kg

Pour les producteurs détenant moins de 70 kg, la quantité maximale permise lors d'une offre d'achat au SCVQ, passe de 6 à 7 kg.

Code de pratique

La consultation pour la mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers s'est terminée le 27 janvier 2022. Un total de 5 884 personnes y ont participé, dont la majorité provenait du Québec. Au total, 2 312 producteurs de lait ont émis des commentaires, dont 1 667 du Québec.

Les modifications proposées sont axées sur le logement des animaux, mettant l'accent sur la liberté de mouvement, la formation des employés et leur connaissance des procédures à appliquer à la ferme, la gestion de la douleur dans de nombreuses procédures et interventions ainsi que l'implication des médecins vétérinaires dans plusieurs exigences.

La prochaine étape du travail de révision comprend l'analyse, par le comité d'élaboration du Code, de tous les apports et opinions recueillis durant la période de commentaires publics.

Sondage planification stratégique

Dans le cadre du renouvellement de la planification stratégique, les PLQ lancent un sondage auprès des producteurs de lait visant à mieux comprendre leurs préoccupations sur la vision de l'avenir de l'entreprise laitière et du secteur laitier ainsi que sur les sujets de l'heure. Les PLQ évaluent présentement les forces, faiblesses, menaces et opportunités qui concernent les producteurs laitiers québécois, leur organisation - les PLQ - et leur environnement d'affaires.

Sur la base des résultats de ce sondage et de consultations additionnelles, une proposition de révision de la mission et de la vision des PLQ pour les sept (7) prochaines années sera présentée à l'assemblée générale annuelle 2023.

Testage des réservoirs - LEUCOSE

Dans le but de détecter la présence de leucose dans les élevages du Québec, une nouvelle ronde de testage des réservoirs de lait a été faite ce printemps. La dernière ayant eu lieu en 2017, les PLQ s'étaient engagés à faire un suivi de la prévalence de leucose dans les réservoirs dans un délai d'environ 5 ans. Lactanet a le mandat de tester la prévalence de leucose à partir des échantillons de qualité. Les producteurs reçoivent leur rapport directement de la part de Lactanet. Le rapport comprend les résultats de 2022 et de 2017 et est disponible dans la section « Historique de testage ».

Les PLC dévoilent leur objectif de carboneutralité

Les PLC ont dévoilé leur objectif visant la carboneutralité pour la production laitière à la ferme d'ici 2050, avec un objectif intérimaire en 2030. Ils visent à atteindre l'objectif grâce à la réduction des émissions et à la compensation des gaz à effet de serre. D'autres stratégies comprendront des cibles qualitatives concernant les sols et les terres, l'eau, la biodiversité, les déchets et l'énergie. Pour y arriver, les PLC souhaitent entre autres s'appuyer sur le financement et les programmes fournis par les organisations environnementales et les initiatives gouvernementales.

LE BOVIN

Durant la dernière année, plusieurs thèmes ont été abordés au sein du conseil d'administration des Producteurs de bovins de la Capitale-Nationale-Côte-Nord soit l'état des marchés, les dossiers des Producteurs de bovins du Québec (PBQ), les programmes de sécurité du revenu, le programme Bœuf durable, la transition du programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) vers le programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) et les différentes initiatives ministérielles du MAPAQ.

Le conseil d'administration a également exprimé sa préoccupation concernant la hausse rapide et importante du prix des intrants agricoles et de l'importance que les gouvernements fédéral et provincial mettent en place des mesures spéciales pour limiter les impacts de cette hausse sur la pérennité des entreprises bovines québécoises. Des représentations ont été faites à ce sujet tout au long de l'année et également lors des différentes activités organisées en marge des élections provinciales. Les représentations concernant l'actualisation de la rémunération de l'exploitant et celle de la main-d'œuvre familiale en ASRA se sont également poursuivies en 2022.

Activités pour les membres

Dans la dernière année, plusieurs activités ont été organisées pour les producteurs de bovins :

- 22 octobre 2022 : Journée bovine à la Ferme Paul-Henri Paquet et fils enr. à Pont-Rouge sur le thème du Stress thermique, un sujet brûlant : mieux le comprendre et mieux s'adapter;
- 8 novembre 2022 : Un transport et un remboursement d'une partie des frais d'inscription ont été offerts à nos membres pour leurs participations au Colloque de l'industrie bovine québécoise;
- Tournée régionale 2022 : L'objectif de cette tournée est d'échanger avec les producteurs bovins sur divers enjeux de la production bovine au Québec. Le 18 novembre 2022, la Ferme Édouard Tremblay et fils SENC, à la Malbaie, nous a reçu.



Ferme Édouard Tremblay et fils SENC

Faits saillants par secteurs – PBQ

Principales réalisations pour le secteur veau d’embouche en 2022

- Circuit des encans spécialisés de veaux d’embouche du Québec

L’agence de vente des veaux d’embouche des PBQ et les gestionnaires d’encans ont décidé d’ajuster le calendrier de la saison 2022-2023 du Circuit des encans spécialisés de veaux d’embouche du Québec en fonction de la production décroissante de bouvillons au Québec.

- Bœuf durable et enchères électroniques

Le comité de mise en marché des veaux d’embouche s’est fixé comme objectif d’encourager fortement les fermes de 100 vaches et plus à obtenir la certification du programme VBP+ pour favoriser l’offre d’animaux certifiés durables. Cette avenue pourrait permettre la mise en vente de lots d’animaux certifiés aux acheteurs, et ce, par le biais d’une enchère électronique.



- Fonds de promotion et de publicité à l’acquis des producteurs de veaux d’embouche

En 2022, le secteur veau d’embouche a conclu un partenariat pour la réalisation d’une émission de télévision qui sera diffusée au printemps 2023.

Parallèlement, le répertoire de vente de viande à la ferme pour les producteurs de veaux d’embouche a fait peau neuve en affichant ses nouveaux nom et logo boeufdici.com.



Principales réalisations pour le secteur bovin de réforme et veau laitier en 2022

- Réflexion stratégique : Une réflexion stratégique a été menée pour le développement de marchés pour les bovins de réforme.
- Addenda à la Convention aux fins de la vente de bovins de réforme et veaux laitiers : Un addenda a été résigné avec les deux associations d’encans. Il porte principalement sur la biosécurité, l’affichage dans les arènes de vente et les frais de service.
- Registre des sorties : Les PBQ, en collaboration avec les différents encans du Québec, ont produit des registres permettant aux transporteurs de se conformer à la partie XII du Règlement sur la santé des animaux.